

Actions du Syndicat

Avancement des études du Syndicat et de TEPCV

Démarche Bimby :

L'expérience « Bimby » qui incite à construire dans les enveloppes urbaines, engagée depuis avril 2017, présente un bilan très positif avec plus de 276 projets examinés, dont 86 sont en cours d'accompagnement actif. Pour ne pas arrêter cette dynamique, une nouvelle convention a été signée fixant un nouvel objectif ambitieux d'accompagner 120 projets en 18 mois dont 80 en renouvellement urbain. En complément, le Syndicat a engagé une enquête communale pour mieux connaître les causes de l'inoccupation des logements dans les bourgs et les villages.

Comme l'an dernier, l'équipe Lab'Invivo tiendra un stand au Salon Habitat & Bois du 20 au 24 septembre 2018. Un « speed dating » sera également organisé cet automne pour mettre en relation les propriétaires et les acteurs de l'immobilier (architectes, notaires, agents immobiliers...).

Dispositif partagé d'observation, d'évaluation et d'aide à la décision :

Cet outil va permettre de partager avec les EPCI le suivi en direct des indicateurs statistiques de la mise en œuvre du SCoT ainsi que la collecte de certaines données de base. Le Cabinet BURGEAP a terminé la conception de l'outil qui sera présenté prochainement lors de séances à l'intention des futurs utilisateurs (élus, techniciens, partenaires du SCoT).

L'outil mutualisé d'aide à la gestion de l'eau :

Cet outil a pour objet de faciliter la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme. Le Cabinet ADAGE a présenté les résultats de cette étude en juin et élabore un guide pour faciliter notamment la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT dans ce domaine. Des réunions d'information sont prévues en automne.

Trame noire :

Les études sont terminées et deux guides ont été réalisés, l'un consacré à la stratégie politique à mener pour présenter la biodiversité nocturne et l'autre à visée plus technique qui reprend toutes les recommandations en matière d'éclairage public. Ces ouvrages seront présentés par le groupement composé des cabinets Atelier des Territoires, Dark Sky Lab et ACERE qui a accompagné le Syndicat, lors de la manifestation annuelle nationale du « jour de la nuit », le 13 octobre 2018. Cette animation sera suivie d'une tournée d'observation nocturne dans les Vosges Centrales.

Société d'investissement participatif :

L'étude de préfiguration d'une société d'investissement participatif confiée à la SCET et destinée à aider aux financements des projets de production d'énergies renouvelables arrive à son terme. Cette société prendrait la forme d'une SEM composée d'un collège public avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal et la Communauté de Communes de Mirecourt Dompierre et d'un collège privé d'investisseurs (banques, associations de citoyens...). Elle financerait les projets situés de façon privilégiée sur le territoire du SCoT, dont une dizaine sont d'ores et déjà à l'étude.

L'interSCoT du Sillon Lorrain et le SRADDET

Les cinq SCoT du Sillon lorrain (SCoT Sud et Nord Meurthe-et-Mosellan, SCoT de l'Agglomération Messine, SCoT de l'Agglomération Thionilloise et SCoT des Vosges Centrales) ont constitué un interSCoT informel pour participer collectivement à l'élaboration du SRADDET avec le soutien technique des trois agences d'urbanisme (SCALEN, AGAPE, AGURAM) qui ont été mandatées à cet effet.

Les Présidents des Cinq SCoT ont rencontré Monsieur Jean Rottner, le Président de la Région Grand Est, le 11 mai pour lui présenter les enjeux du territoire, notamment la nécessité de renforcer l'ouverture au Sud. Une prochaine version du projet de SRADDET sera communiquée en fin d'année. Dans cette perspective, l'interSCoT du Sillon Lorrain va apporter son appui au Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain qui organise cet automne, à l'attention de ses membres et de ses partenaires, une conférence sur les problématiques des grandes infrastructures liées à la mobilité, au dynamisme économique, au numérique et à la culture.

Les nouvelles de la Fédé SCoT... La prochaine Assemblée Générale de la Fédération se tiendra à Paris le mardi 27 novembre 2018.

Directeur de publication

Michel HEINRICH
Président du Syndicat

Diffusion

1 500 exemplaires conçus & réalisés en interne

Illustration

D'après l'image réalisée par Antonio GACIA,
Imagerie d'Epinal

Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales

4, rue Louis Meyer 88190 GOLBEY

Tel : 03 29 32 47 96

syndicat@scot-vosges-centrales.fr

www.scot-vosges-centrales.fr



Le projet de SCoT révisé est arrêté !

Le 4 juin 2018, le Conseil Syndical a arrêté le projet de SCoT des Vosges Centrales révisé après de nombreuses discussions menées au cours d'une centaine de réunions de concertation. Cette étape est importante car cet arrêt traduit la validation politique du document cadre qui va orienter l'aménagement et l'urbanisme de notre territoire pour les six prochaines années.



Pour autant, tout n'est pas fini car il faut maintenant engager la procédure de concertation plus formelle avec les institutions concernées, puis mener l'enquête publique à l'automne, avant d'approuver définitivement le SCoT révisé.

Dans le même temps, l'Interscot du Sillon Lorrain dont fait partie le SCoT des Vosges Centrales, contribue à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) pour permettre une prise en compte du travail mené dans les SCoT depuis plus de 10 ans. Le SRADDET va en effet s'imposer prochainement aux SCoT.

Parallèlement, le Syndicat poursuit diverses actions d'anticipation à la mise en œuvre du SCoT révisé pour lutter contre la vacance et l'étalement urbain avec la démarche « Bimby ». Une enquête communale est en cours pour mieux cerner les raisons de l'inoccupation des logements. Le Syndicat s'engage aussi dans la voie de l'autonomie énergétique prévue pour 2050 en étudiant de nombreux projets de production d'énergies renouvelables et la faisabilité d'une société d'investissement participatif.

Bonne rentrée à tous

SOMMAIRE

DOSSIER : LA CONCERTATION Actualités diverses

Bureau : 1^{er} octobre et 3 décembre 2018

16h30, 4, rue Louis Meyer, GOLBEY

Comité Syndical : 15 octobre 2018

18h00, Espace Cours, EPINAL

Comité Syndical : 17 décembre 2018

18h30, Amphithéâtre de Droit, 2 rue de la Maix, EPINAL

AGENDA :

Actions BIMBY :

- Entretien Bimby au Salon Habitat & Bois du 20 au 24 septembre 2018

- Apéro ambassadeurs BIMBY lors du Salon

Centre des Congrès, EPINAL

Présentation de l'outil d'observation partagé

Novembre

«Jour de la nuit», présentation de la trame noire : 13 octobre 2018

20h00, Planétarium, MJC Savouret, EPINAL

Conférence des Maires TEPCV : 17 décembre 2018

20h00, Amphithéâtre de Droit, rue de la Maix, EPINAL

AUTRES EVENEMENTS NATIONAUX :

Conférence du Sillon Lorrain : 26 novembre 2018

NANCY

AG de la Fédération des SCoT : 27 septembre 2018

PARIS

Michel Heinrich, Président du Syndicat

DOSSIER LA CONCERTATION

Pourquoi mener une concertation ?

La loi impose un temps de concertation lors de l'élaboration des documents d'urbanisme. Dans un premier temps, les instances en charge des SCoT doivent définir elles-mêmes les modalités de la concertation informelle durant l'élaboration du projet. **Après le vote de l'arrêt, une concertation plus formelle doit s'engager avec les institutions « Personnes Publiques Associées » et les habitants avant l'achèvement définitive du SCoT.**



Au-delà de ces obligations, la concertation est surtout un moyen :

- de favoriser l'expression des acteurs du territoire (élus, administrations, associations, organismes professionnels, habitants ou de toute autre personne concernée),
- d'aider à la prise de décision des élus grâce aux contributions des acteurs,
- de faciliter l'appropriation du futur SCoT révisé en sensibilisant chacun aux intérêts d'élaborer un tel schéma, aux problématiques soulevées et aux enjeux à défendre.

La concertation préalable pour élaborer le projet de SCoT révisé

Le bilan de la concertation a été voté par le Comité Syndical le 4 juin 2018 après quatre années de travaux collectifs menés dans le cadre d'une centaine de réunions :

- **Les groupes de travail thématiques : le creuset du projet**

La révision du SCoT a été plus particulièrement préparée dans le cadre de quatre groupes de travail dédiés à l'économie, aux pôles structurants, à l'environnement et à l'énergie, complétés par des ateliers et des réunions plus administratives. 48 réunions de travail associant les élus et les partenaires du Syndicat ont ainsi été menées (4 réunions d'évaluation, 37 réunions de groupes de travail thématiques dont 7 pour le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC), 7 réunions de concertation avec la DDT, 5 réunions à l'intention des partenaires professionnels et associatifs (immobilier, commerce, environnement) et une réunion pour les personnes publiques associées.

- **Le COPIL politique : l'étape de pré-validation des propositions**

Le Comité de Pilotage Politique est constitué par les représentants des délégués du Syndicat, ceux des deux intercommunalités constitutives, de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et des chambres consulaires. Il a pour mission d'examiner, de discuter et de valider les propositions des groupes de travail pour la révision du SCoT avant leur transmission aux membres du Bureau et au Conseil Syndical. Ce Comité de Pilotage s'est réuni 18 fois.

- **Les Forums : des temps forts de partage et de réflexion avec un public élargi**

Deux forums ont été organisés au Centre des Congrès en 2014 et 2015 à l'intention de tous les élus et tous les partenaires du territoire pour partager le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ainsi que les pistes de travail pour le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). L'affluence à ces manifestations a représenté entre 80 et 100 personnes.



- **Les réunions territorialisées : les rendez-vous aux grandes étapes pour informer et discuter avec l'ensemble des élus du territoire**

18 réunions territorialisées ont été organisées à Xertigny, Charmes, Epinal, Dompierre, à l'attention de tous les élus du territoire et des partenaires, ouvertes à toute personne intéressée. L'assistance à ces réunions comptait entre 30 et 70 personnes.

- **Les réunions de débats publics : pour informer et écouter les habitants**

En 2018, 4 réunions de débat public ont été organisées à l'attention des citoyens sur le projet de SCoT révisé dans son ensemble (Xertigny, Charmes, Dompierre, Epinal). Une information au public a été faite tout au long de la procédure dans les publications du Syndicat, sur le site internet et dans la presse. L'assistance aux réunions publiques a représenté entre 10 et 18 personnes selon les cas. Les habitants pouvaient donner leur avis lors de ces réunions ou par courrier électronique ou par message sur le site du SCoT.



Les supports de communication

- **L'exposition et les plaquettes d'information**

Une exposition de 8 panneaux d'information a été présentée durant les réunions de débat public. Un powerpoint d'explication sur le projet de SCoT révisé a également été projeté et commenté par Monsieur Michel Heinrich, Président du SCoT au cours des réunions territorialisées.

Une plaquette d'information « la nouvelle feuille de route pour 2030 », synthétisant le projet de SCoT révisé en 12 pages a été largement diffusée. Elle est complétée par un guide spécifique à l'énergie en deux tomes : « Vers un territoire à énergie positive » et « En route vers l'autonomie énergétique ». Ce guide établit un focus sur le second fil conducteur du SCoT pour expliquer les liens avec l'aménagement et la planification urbaine.

- **Les publications régulières du syndicat, le site WEB et les medias**

Toutes les informations pratiques sur les multiples réunions de travail, les comptes-rendus, les powerpoints, les guides, ainsi que tous les documents composant le projet de SCoT révisé ont été mis en ligne dans un espace réservé à l'attention des participants aux instances de révision. Plusieurs articles de presse ont été publiés dans les journaux locaux et les revues des communes et des EPCI. Une conférence de presse s'est tenue le 13 avril avec une présentation du projet de SCoT révisé dans sa globalité par le Président du Syndicat.

- **La consultation des personnes publiques associées :**

Après l'arrêt du SCoT, les Personnes Publiques Associées ont été consultées durant 3 mois pour donner leur avis officiel sur le Projet.

- **L'enquête publique**

A l'issue de cette consultation formelle, un commissaire enquêteur sera désigné pour mener l'enquête publique prévue en novembre. Il assurera des permanences pour écouter les remarques des habitants qui pourront également lui envoyer des courriers. A l'issue de cette enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport avec son avis sur les remarques formulées par les habitants. En début d'année 2019, le Comité Syndical pourra alors prendre connaissance de ces divers avis, procéder à des modifications du projet de SCoT arrêté s'il le souhaite et approuver définitivement le document.

Les chiffres clés

154 communes,

136209

habitants

Source : INSEE - 2015

Plus de 100 réunions pour la concertation en quatre ans

Plus de 50 Institutions partenaires